

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

20 mai 2021

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)-TERRITOIRES DE NOUVELLES MOBILITES DURABLES (TENMOD)

L'an deux mille vingt et un, jeudi 20 mai à dix-huit heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray** se sont réunis au cinéma Le Normandy à Neufchâtel-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 10 mai 2021.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Céline CARNET (commune de Wanchy-Capval), Martial PEPIN (commune de Sainte-Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt) Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Saint-Saire), Hervé GUERARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray) Jacques VACHER (commune de La Crique), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Claude DELWARDE (commune d'Hodeng Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de La Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Jérôme GRISEL (commune de Le Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray)

Étaient présents également : Gilbert DEBURE, (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais), Jackie DUFRESNOY, président du conseil de développement, Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-président du conseil de développement

Personnes excusées

Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Virginie LUCOT-AVRIL, conseillère départementale, Sébastien JUMEL, député, Xavier BATUT, député, Pascal MARTIN, sénateur, Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice, Agnès CANAYER, sénatrice, Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Nicolas BERTRAND (président de la communauté de communes Bray-Eawy)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 37

Délégués votants : 35

Considérant la délibération du comité syndical du 02 mars 2021 validant la réponse à l'AMI TENMOD,

Considérant la proposition du PETR pour un projet intitulé « Accompagnement aux changements des pratiques de mobilité quotidienne en Pays de Bray »

Considérant la grille, de pré-dépôt du projet, déposée le 15 avril 2021,

Monsieur le Président expose qu'il s'agira pour le PETR du Pays de Bray de :

- Mettre en œuvre et animer le plan d'actions du Schéma Local de Déplacement,
- Accompagner les 3 intercommunalités brayonnes dans la définition de leurs actions à mettre en œuvre liées à la compétence AOM,
- Impulser l'expérimentation de mobilités alternatives auprès des entreprises et des établissements scolaires et de schémas de mobilité adaptés au public,

Il informe que la candidature a fait l'objet d'un échange avec la cellule France Mobilités Normandie le 23 avril 2021 afin de préciser et d'approfondir le projet au regard des objectifs et attentes de l'AMI TENMOD en cohérence avec les besoins du territoire.

La date limite de dépôt est le 31 mai 2021.

Il précise également que la candidature a fait l'objet de temps de travail avec les intercommunalités et le groupe de travail thématique issu de la commission services.

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- *D'autoriser le Président du PETR du Pays de Bray à déposer une candidature à l'AMI TENMOD – France Mobilités dans le cadre du Plan France Relance*
- *D'autoriser le Président du PETR du Pays de Bray à signer la convention financière avec le ministère de la transition écologique, de l'ADEME et France Mobilités, et solliciter la subvention correspondante.*

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **16 JUIN 2021**
Et de sa publication **16 JUIN 2021**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

20 mai 2021

APPEL A PROJET (AAP) – AVELO2

L'an deux mille vingt et un, jeudi 20 mai à dix-huit heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis au cinéma Le Normandy à Neufchâtel-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 10 mai 2021.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Céline CARNET (commune de Wanchy-Capval), Martial PÉPIN (commune de Sainte-Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BÉNARD (commune de Vatierville), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt) Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Maryse DUVAL (commune de Saint-Saire), Hervé GUERARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Clémence LEMONNIER (commune de Nesle-Hodeng), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray) Jacques VACHER (commune de La Crique), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Claude DELWARDE (commune d'Hodeng Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de La Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jean-Marc GAILLON (commune de La Haye), Jérôme GRISEL (commune de Le Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray)

Étaient présents également : Gilbert DEBURE, (commune de Fresnoy-Folny), Sabine CAMENISCH (commune de Clais), Jackie DUFRESNOY, président du conseil de développement, Evelyne DETOURNAY, vice-présidente du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, vice-président du conseil de développement

Personnes excusées

Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Virginie LUCOT-AVRIL, conseillère départementale, Sébastien JUMEL, député, Xavier BATUT, député, Pascal MARTIN, sénateur, Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice, Agnès CANAYER, sénatrice, Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Nicolas BERTRAND (président de la communauté de communes Bray-Eawy)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 37

Délégués votants : 35

Considérant l'appel à projets de l'ADEME à déposer avant le 16 juin 2021, ayant pour sujet : Développer le système vélo dans les territoires - Accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables,

Considérant les quatre axes proposés dans le cadre de cet AAP :

- Axe 1 : soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables en finançant les études de planification stratégique, de diagnostic, de maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle d'aménagement, de maîtrise d'œuvre opérationnelle d'aménagements sur des itinéraires (ou des tronçons d'itinéraires) complexes,
- Axe 2 : soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires en finançant l'émergence de services vélos dans des territoires qui en sont peu dotés ou dépourvus, la mise en œuvre de services innovants, la mise en œuvre de services favorisant l'intermodalité vélo + transports publics ou mobilité partagée,
- Axe 3 : soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire en finançant la création de campagnes de communication grand public, particulièrement à destination des publics jeunes, l'organisation d'événements, l'organisation d'ateliers mobilité à vélo, de séances de remise en selle, d'apprentissage du vélo notamment auprès des publics jeunes, des seniors, des personnes en recherche d'emploi, des campagnes d'accompagnement des employeurs pour le développement des mobilités actives auprès des salariés,
- Axe 4 : soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire en finançant le recrutement de chargé.e.s de mission vélo / mobilités actives (statut contractuel) pour mettre en œuvre la politique cyclable,

Considérant le plafond de l'aide fixé à 200 000 euros pour une période maximale de 36 mois,

Le Président expose l'intérêt de répondre aux axes 1, 2 et 4 de cet appel à projets, avec :

- la définition d'une politique mobilités actives sur le territoire,
- l'élaboration d'un schéma des mobilités actives : recensement, identification, planification des aménagements/services,
- le financement d'un chargé de mission (0,5 ETP).

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'autoriser le Président du PETR du Pays de Bray à déposer une candidature à AAP AVELO 2
- D'autoriser le Président du PETR du Pays de Bray à signer la convention financière avec l'ADEME, et solliciter la subvention correspondante.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **16 JUIN 2021**
Et de sa publication **16 JUIN 2021**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org





Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS PREFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

REÇU LE 20 JUIN 2021

COLLECTIVITÉ :
PETR DU PAYS DE BRAY
Maison des services
Boulevard Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY

DATE D'ENVOI :
16/06/2021

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR... + date)	Observations éventuelles du pré-contrôle de légalité
Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) – Territoires de Nouvelles Mobilités Durables (TENMOD)	D833 – 20/05/2021	
Appel A Projet (AAP) – AVELO2	D834 – 20/05/2021	

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE :
**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

CACHET DE RÉCEPTION DE LA SOUS-PREFECTURE :
REÇU LE
17 JUIN 2021
SOUS-PREFECTURE
DE DIEPPE

